

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 6–10 juin 2011

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 11 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2011/11-C/2
21 avril 2011
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2010 — TADJIKISTAN 200122

Rétablissement de moyens de subsistance durables pour les personnes en situation d'insécurité alimentaire

Nombre de bénéficiaires	356 000
Durée du projet	3 ans (1 ^{er} octobre 2010–30 septembre 2013)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	20 789 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coûts des produits alimentaires pour le PAM	10 271 419
Coût total pour le PAM	17 000 214

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODC*: M. D. Belgasmi tél.: 066513-3561

Attachée de liaison, ODC: Mme M. Jaring tél.: 066513-2342

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional du Caire (Moyen Orient, Asie centrale et Europe orientale)

RÉSUMÉ

1. Le Tadjikistan a subi une série de crises en 2008 et 2009, et doit faire face à d'énormes difficultés pour fournir à la population des services de base en matière de santé, d'éducation et de protection sociale. Il demeure le pays le plus pauvre de la Communauté d'États indépendants malgré la croissance économique qu'il a connue récemment. Le ralentissement de l'économie mondiale en 2008 a entraîné une forte baisse des envois de fonds des travailleurs migrants, qui représentent un important soutien financier pour de nombreux ménages ruraux et une contribution majeure à l'économie nationale.
2. L'objectif de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200122 est d'améliorer l'accès à l'alimentation des personnes en situation d'insécurité alimentaire touchées par des catastrophes naturelles, le niveau élevé des prix des produits alimentaires et la crise financière mondiale, à la faveur d'activités de secours et de redressement rapide axées sur le rétablissement et l'amélioration des moyens de subsistance durables. L'intervention soutiendra les plus vulnérables parmi les 1,4 million de personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire selon le système de suivi de la sécurité alimentaire, qui a répertorié 21 districts dans lesquels le PAM devrait intervenir à titre prioritaire.
3. Les activités de secours comprennent: i) des interventions d'urgence et l'alimentation des groupes vulnérables afin d'aider les personnes qui se trouvent en situation d'insécurité alimentaire grave du fait des chocs; ii) un programme d'alimentation généralisée des enfants âgés de 6 à 23 mois; iii) des programmes ciblés d'alimentation thérapeutique et supplémentaire pour les enfants souffrant de malnutrition.
4. La composante Redressement rapide appuiera le rétablissement et la remise en état des avoirs communautaires grâce à des activités Vivres contre travail, comme la plantation d'arbres, la protection des berges et la remise en état des systèmes d'irrigation et de distribution d'eau.
5. Le PAM prévoit d'effectuer une analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité qui servira de référence pour le transfert des responsabilités au Gouvernement, et il continuera de renforcer les capacités des fonctionnaires aux niveaux central, régional et local en matière d'évaluation de la sécurité alimentaire, de nutrition, et de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas d'urgence. Le PAM renforcera les compétences des partenaires dans les domaines de la gestion de l'assistance alimentaire, des distributions, de la sélection des bénéficiaires et du suivi.
6. Les autorités locales et régionales sont les principaux partenaires du PAM pour ce qui est de la mise en œuvre de l'IPSR 200122: elles aident à cibler et à sélectionner les bénéficiaires, participent aux évaluations dans les situations d'urgence et contribuent aux dépenses liées au transport secondaire et à la manutention sur les sites de distribution.
7. Conformément à son Objectif stratégique 1, le PAM s'emploiera à répondre aux besoins alimentaires immédiats, protégera les moyens de subsistance dans les communautés victimes de catastrophes naturelles récurrentes et réduira la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans dans les zones ciblées. Le rétablissement des moyens de subsistance des ménages touchés par des chocs sera appuyé au titre de l'Objectif stratégique 3. Conformément à l'Objectif stratégique 5, l'IPSR 200122 apportera un soutien au Gouvernement, en renforçant les capacités nationales en matière de suivi de la sécurité alimentaire et des chocs. L'intervention est en adéquation totale avec les objectifs de la stratégie pour la réduction de la pauvreté et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement; elle appuie en outre les objectifs du Millénaire pour le développement 1 et 4.